



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 7 décembre 2020

Sessione di u 7 di dicembre di u 2020

Rapport N° 2020-13

Raportu N° 2020-13

Rapport du Président de la Chambre des Territoires **Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**

Objet : Rapport d'activité 2020, orientations budgétaires 2021 et calendrier

Oggetu : Raportu d'attività 2020, urientazioni di u bughjettu 2021 è calendariu

En application de l'article 4.1.2. du règlement intérieur de la Chambre des Territoires, vous sont soumises pour approbation, les orientations budgétaires pour le budget prévisionnel 2021 de la Collectivité de Corse.

Cette année, année de transition en raison des élections municipales et année de fortes tensions budgétaires au regard de la crise sanitaire et des politiques de sauvegarde et de relance menées par la Collectivité de Corse, il est proposé de limiter le budget aux dépenses suivantes :

1. Constitution d'un Atlas, carte d'identité des territoires (campagne photos, recherches historiques sur la mémoire des hommes et des lieux, recueil de données thématiques en tous genres, etc.) pour un montant de 2 000 €
2. Conclusion de partenariats avec les festivals, foires et tout évènement (expositions, accueil de conférences, ...) mettant en valeur les territoires et les savoir-faire locaux /ou contribuant à la valorisation et la transmission de la mémoire des territoires et des hommes pour un montant de 3 000 €
3. Prestations de services pour la retranscription in extenso des débats lors des séances plénières pour un montant de 3 000 €
4. Formations des élus (dépenses obligatoires) pour un montant de 2 000 €.

En conséquence, pour le financement de ces opérations, il vous est proposé de voter un budget de 10 000 euros en fonctionnement. La section Investissement, d'un montant de 90 000 euros en 2020, est supprimée en raison de la récupération de la gestion de l'hémicycle *Jean Leccia*, par la direction générale de la Collectivité de Corse.

S'agissant du rapport d'activité 2020, malgré le contexte particulier de cette année, la Chambre des Territoires s'est néanmoins réunie deux fois en plénière, a consulté trois fois ses membres par procédure écrite et a tenu une réunion en distanciel sur le rapport *Salvezza*. Quatorze rapports ont été présentés et quatorze décisions ont été adoptées (en comptant ceux de la présente session). Le rapport d'activité complet est joint en annexe.

Enfin, il est d'usage, pour la dernière session de l'année de proposer et valider le calendrier des sessions pour l'année à venir. Cependant, compte tenu du renouvellement partiel de la Chambre des Territoires dans le courant du deuxième semestre 2021, il vous est proposé d'arrêter ce calendrier jusqu'au mois de juin 2021.

Vi pregu di deliberà ne

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.